



**INSPECTION DE  
L'EDUCATION NATIONALE  
CIRCONSCRIPTION DE  
MARGNY LES COMPIEGNE**

**Ecole :** *Henri Massein*

**Commune :** *Berneuil-sur-Aisne*

**Date :** *mardi 6 novembre 2018*

□ **Conseil d'école N° 1**

**Présents :** (nom et niveau de classe)

Carbonneaux Nathalie, *CE1-CE2*

Damblève Virginie, *GS-CP*

Lebrun Agathe, *CM1-CM2*

Poyart Nathalie, *TPS-PS-MS*

Dumont Solène, *ATSEM*

*Les représentants de parents d'élèves, Nathalie Driencourt, Audrey Dumast, Pierre Lefebvre, Corinne Lepron et Cindy Sanglier*

*Etienne Frère, 1<sup>er</sup> adjoint*

*Ludivine Dumez, commission scolaire*

**Absents :**

Jocelyne Christ, responsable du périscolaire

**Excusés :**

Pascale Bouchain, *inspectrice de l'Education Nationale*

Daniel Guéguen, *maire*

**Ordre du jour**

**1. Présentation des membres et rôle du conseil d'école**

**2. Point sur les effectifs de rentrée et prévision 2019**

**3. Règlement intérieur de l'école (demande de modification)**

**4. Respect des horaires de l'école**

**4. Exercices incendie / confinement**

**5. Place handicapée de l'école**

**6. Projet d'école**

**7. Sorties scolaires / projets de classes**

**8. Surveillance du périscolaire**

## **la rue du Centre est réservée uniquement aux personnes qui détiennent une carte d'invalidité.**

Des parents ont également remarqué que les feux tricolores n'étaient régulièrement pas respectés. Ils se proposent donc de se positionner au niveau du passage pour piéton, muni de leur gilet jaune, et de faire traverser les enfants et leurs parents. M. Frère et la directrice se chargent de vérifier si cela est possible.

Concernant la place handicapée, M. Frère va voir pour qu'un logo « place handicapée » soit peint sur la place afin de la délimiter.

### **6. Projet d'école**

Les trois axes du nouveau projet d'école ont été indiqués. Afin de mettre en œuvre ces axes cette année scolaire, des actions vont être (et ont déjà été) mises en place : la participation des classes à des défis mathématiques (qui sont des jeux mathématiques visant à pratiquer le calcul et pour les plus grands à acquérir le sens des opérations).

Autre action mise en œuvre cette année, ce sont les expériences scientifiques. Le but est de manipuler et de faire des expériences, et pour les plus grands de mettre en place la démarche scientifique (faire des hypothèses, expérimenter, conclure).

Les classes participeront cette année à des prix littéraires (concours *étamine* pour les maternelles et concours *j'aime lire* pour les élémentaires ; mais également le *prix ficelle* en collaboration avec la bibliothèque de Berneuil).

Une autre action encore qui sera le biathlon orthographique pour les élémentaires, ce sera un travail sur l'orthographe des mots avec des dictées et des choix orthographiques à faire.

Le troisième axe du conseil d'école n'a pas action à proprement parlé mais il est mis en place dans l'école par le biais de la réunion d'informations générale qui a été faite au mois de septembre, de l'accueil des parents dans l'école afin de participer aux différents projets, c'est aussi l'accueil des futurs petits pour préparer la rentrée scolaire. Ce sont enfin des dialogues réguliers et confiants entre parents et enseignantes.

Un point sera fait à chaque conseil d'école sur les sorties et projets scolaires. Un bilan sera fait au dernier conseil d'école.

### **7. Sorties scolaires / projets de classes**

Nettoyons la nature : les maternelles ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » le jeudi 4 octobre. L'objectif est sensibiliser les enfants à la pollution de la nature par les déchets qu'ils ont pu ramasser.

Semaine du goût : elle a eu lieu du 8 au 12 octobre. Les enfants de maternelle ont participé à des ateliers autour du thème « Citrouilles, sorcières et petits monstres ». Les élémentaires ont quant à eux réalisés des expériences autour notamment du goût mais pas que (fiche action sur la démarche scientifique).

Halloween : les enfants ont été invités à venir déguisés le vendredi 19 octobre.

Cérémonie du 11 novembre : comme chaque année les enfants sont invités à rendre hommage aux soldats qui ont combattu durant la première guerre mondiale. Cette année, en raison du Centenaire, la cérémonie sera plus longue avec la participation des élèves pour le dépôt de gerbes de fleurs et des lectures de lettres de soldats et d'épouse de soldats notamment.

Un dessin pour un soldat : nous avons été sollicités par M. Corbon-Messmer, de l'association honneur et patrie afin que les élèves de l'école fassent un dessin. Nous avons répondu présent, et les dessins réalisés seront envoyés aux soldats qui ne seront pas dans leur familles pour les fêtes de fin d'année par le biais de leur colis de Noël.

Ciné rural : il sera présent dans la salle Saint Rémi le jeudi 20 décembre. Pour Noël, la mairie offre la projection d'un dessin animé le matin pour les maternelles et l'après-midi pour les élémentaires. Une rencontre avec le Père-Noël est également prévue. Je resterai discrète sur les titres des dessin-animés, afin que la surprise reste entière pour les enfants.

Marché de Noël : il aura lieu le mardi 18 décembre à 17h30. La grande salle a été demandée par l'équipe enseignante. La réponse sera donnée ultérieurement.

## Relevé de conclusions

### **1. Présentation des membres et rôle du conseil d'école**

Un tour de table a été fait afin que chacun se présente et présente sa fonction (M. Sesboüé, DDEN, a démissionné).

Les dates des autres conseils d'école ont été annoncées (26 février et 18 juin). Le rôle du conseil d'école a été expliqué, toute question relative à la vie de l'école peut être posée lors d'un conseil d'école. Les questions d'ordre pédagogique devront être vues avec l'enseignant concerné.

A l'issue de chaque conseil, un compte-rendu est établi ; le Maire, l'Inspectrice et les parents d'élèves (par le biais des tableaux d'affichage) sont destinataires de ce compte-rendu.

### **2. Point sur les effectifs de rentrée et prévision 2019**

Au 5 novembre 2018, il y a 91 élèves : 15 petits et 14 moyens chez Mme Poyart, 10 grands et 15 CP chez Mme Damblève, 6 CE1 et 12 CE2 chez Mme Carbonneaux, 12 CM1 et 7 CM2 chez Mme Lebrun.

Les prévisions d'effectifs pour septembre 2019 ont déjà été envoyées : 15 moyens, 14 grands, 10 CP, 15 CE1, 6 CE2, 12 CM1 et 12 CM2. Concernant les petits, 9 enfants sont susceptibles d'être scolarisés mais le nombre exact se vérifiera lors des inscriptions du mois d'avril/mai. Comme chaque année, nous n'excluons pas l'accueil des tout-petits si les conditions sont bonnes.

### **3. Règlement intérieur de l'école (demande de modification)**

Le règlement intérieur a été lu.

Une demande d'ajout a été faite pour le point I. 6. « Sauf demande exprès du maître, tout matériel d'enregistrement vidéo ou audio est interdite. » et acceptée par l'ensemble des personnes présentes.

A l'unanimité, le règlement intérieur a été accepté.

### **4. Respect des horaires de l'école**

Il a été rappelé que pour le bon fonctionnement de l'accueil et des cours, les horaires d'école doivent être respectés. Le matin, les grilles ouvrent à 8h35 et les cours commencent à 8h45. L'après-midi, les grilles ouvrent à 13h20 et les cours commencent à 13h30. Un retard peut évidemment arrivé mais ne peut néanmoins devenir répétitif.

Il sera demandé à Mme Christ d'amener les enfants en élémentaire pour 8h35, afin que l'horaire d'ouverture des grilles de l'école maternelle soit respecté.

### **5. Exercices incendie / confinement**

La première alerte évacuation de l'année a eu lieu lundi 1<sup>er</sup> octobre. Les enfants ont tous réagi au signal et mis en pratique les consignes d'évacuation (en 2 minutes 20 pour les maternelles, en 2 minutes 26 pour les élémentaires).

Le confinement a, quant à lui, eu lieu le jeudi 18 octobre pour les élémentaires qui sont restés confinés 16 minutes 09. Les maternelles se sont, eux, confinés le mardi 6 novembre et sont restés confinés 33 minutes.

Il faut acheter des bouteilles d'eau, des piles et du scotch afin de pouvoir rester confinés et de mettre en place les consignes (notamment scotcher les fenêtres). Il faut également noter qu'il n'y a pas de ligne téléphonique car l'électricité est coupée en situation de confinement.

### **5. Place handicapée de l'école**

En raison du plan *vigipirate*, le parking de l'école est fermé et la place handicapée est donc inaccessible. Un arrêté municipal désigne une « nouvelle » place handicapée : du portillon au portail du n° 6 de la rue du Centre.

Cette place est utilisée par un parent de l'école, malheureusement des voitures sont régulièrement garées sur cette place.

De même, il arrive à des parents de se garer devant les barrières de l'école le temps de déposer leur enfant.

Il a donc été rappelé que **le stationnement devant les barrières de l'école est strictement interdit**, et que **la place handicapée délimitée entre le portillon et le portail du n° 6 de**

## **8. Surveillance du périscolaire**

Il a été demandé que la surveillance du périscolaire soit plus effective. C'est-à-dire que les responsables voient les enfants, et qu'ils ne soient pas dans une autre pièce que les enfants car c'est une situation accidentogène.

Avant de terminer, un point sur les budgets de l'école a été fait :

*Compte rendu financier de la sortie de fin d'année* : 1 634 € de dépense (1 364 € pour Carisiolas et 270 € pour le bus). Aucune somme n'a été demandée aux parents.

*Compte rendu financier de la kermesse* : 1 815,29 € de bénéfice. Beaucoup de points positifs concernant cette journée (spectacle, endroit spacieux, parking pour se garer...).

*Compte rendu financier du début d'année 2018* : 3 925,75 € sur le compte de l'école.

Avant de clôturer la séance, une remarque a été faite concernant les WC d'élémentaire : il n'y a plus de lunettes sur les toilettes des garçons (ça gêne des enfants), une odeur nauséabonde est très présente, il y a une fuite d'eau au niveau de la colonne du lavabo et le chauffage ne fonctionne plus. M. Frère a pris en note tout cela et une fiche d'intervention sera faite dès jeudi.